

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS valent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

et

se paient d'avance

Annonces... 25 c. la lig Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 MM. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing departure and arrival times for various routes.

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing departure and arrival times for various routes.

Table of prices for different classes of travel (1st, 2nd, 3rd class) between Cahors and various stations.

Table of train schedules from Cahors to Montauban and vice-versa, listing arrival and departure times.

Table of train schedules from Cahors to Paris, listing arrival and departure times.

Dépêche Télégraphique

Tours, 14 octobre, 11 h. 50, s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets, France et Algérie.

Circulaire.

Des nouvelles sont arrivées de Paris par un ballon, parti le 12 octobre. Elles sont résumées dans la proclamation suivante du Ministre de l'Intérieur et de la Guerre :

CITOYENS,

C'est avec une indicible expression de joie que je me hâte de vous faire connaître les fortifiantes nouvelles qui nous arrivent de Paris, apportées par un ballon parti le 12 octobre de la Capitale.

A Paris, le peuple, de jour en jour plus héroïque, prépare le salut de la France par l'ordre admirable qu'il maintient dans la cité, par les privations qu'il s'impose joyeusement, car, détail qui n'a rien de vulgaire dans la grandeur de la situation où nous sommes, c'est par la viande de cheval qu'il commence le siège, réservant pour les derniers jours les troupeaux vivant dans ses murs. Impatiente derrière ses remparts, la Garde nationale a voulu marcher à l'ennemi.

Voici le bulletin de sa première victoire :

Sur toute la ceinture, les Prussiens ont été délogés des positions qu'ils occupaient depuis trois semaines; au nord, dans la direction de St-Denis, on les a refoulés au-delà de Stains, de Pierrefite, de Dugny; à l'est, on leur a repris Baubigny, Joinville-le-Pont, Creteil, le plateau d'Avron; au sud-ouest, on leur a enlevé le bas Meudon et St-Cloud, les refoulant sur Versailles.

Ils savent à présent ce que vaut un peuple résolu qui veut sauver son honneur et ses institutions. Je vous disais il y a quelques jours, Paris est inex-pugnabile, le voilà devenu assaillant; d'aussi admirables exemples ne peuvent laisser les départements insensibles. Redoublons tous de travail et d'énergie. Sûrs désormais que Paris fera son devoir jusqu'au bout, faisons le nôtre.

Vive Paris! Vive la France! Vive la République!

Cahors, le 13 Octobre 1870

Paris offre à la France un magnifique exemple.

Dédaignant l'abri des remparts, le peuple parisien vient d'affronter l'ennemi, et sa première sortie est une victoire.

A la province de seconder ces admirables efforts.

Paris soutenu par la province, c'est la Capitale délivrée, la France purgée bientôt des hordes barbares.

Et les conseils que nous avons souvent donnés, nous les répétons encore :

Plus de grande guerre; c'est la guerrilla qui peut seule nous sauver.

Aux francs-tireurs, aux corps francs, aux compagnies d'éclaireurs, aux détachements de volontaires, incombe aujourd'hui la glorieuse tâche de donner à la nation le temps de se préparer, de s'armer, et d'arrêter dans leurs incursions les hordes de Bismark.

Faisons sauter les ponts, effondrons les tunnels, coupons les routes et semons d'embuscades le chemin que doivent parcourir les convois ennemis.

Tenons-nous-en à la petite guerre, à la petite guerre de surprises et d'escarmouches. Harcelons sans relâche les corps détachés ennemis, et les victoires de détail nous vaudront à la fin autant, sinon plus, qu'une grande victoire.

Que chaque défilé soit gardé, que chaque arbre, que chaque tas de pierres abrite un tirailleur.

Et pendant que Paris et Metz arrêtent sous leurs murs le gros des forces ennemies, ne permettons à aucune troupe allemande de s'aventurer impunément dans nos villes et nos villages, et de venir, sans courir aucun risque, enlever nos bestiaux et nos approvisionnements.

Répondons à leurs réquisitions par des coups de fusil. Comme les braves habitants de St-Quentin, barricadons nos rues, comme les francs tireurs d'Abis, surprenons les escadrons prussiens, qu'un immense mouvement insurrectionnel s'étende dans tous les départements envahis, et Reischoffen et Sédant seront bientôt vengés.

Comme le dit dans une admirable lettre pastorale le vénérable évêque de St-Brieuc, il faut s'armer et marcher à la sainte croisade du patriotisme.

Aux armes! Dieu le veut.

Pas de défaillance, plus d'hésitations, et le flot qui nous inonde s'arrêtera bientôt devant une digue inébranlable.

Province, au secours de Paris!

J. DELBAU.

Les observations qui suivent ont été présentées avant le décret ajournant indéfiniment les élections; nous n'hésitons pas cependant à les publier parce qu'elles nous ont frappés par leur justesse et qu'elles méritent d'attirer l'attention du gouvernement.

On a pu voir par nos correspondances particulières de Tours que la délégation du gouvernement provisoire installée dans cette ville est l'objet de critiques nombreuses et parfois fort vives, non pas qu'on ne rende pleine justice au patriotisme et au zèle des hommes qui la composent, mais parce que l'initiative et la résolution leur font quelque peu défaut et parce qu'ils ne sont pas doués, comme devraient l'être les hommes proposés à l'organisation de la défense nationale, du génie de l'organisation. Un de leurs actes les moins approuvés, c'est le décret qui décidément appelle les électeurs à nommer, le 16 de ce mois, les membres de la Constituante. Bien des raisons, en effet, semblaient devoir s'opposer absolument à ce que l'on songeât à faire maintenant ces élections, et tous les esprits ont été nécessairement frappés de certaines difficultés vraiment insurmontables qui se mettront en travers, tant de la nomination des constituants que de leur réunion. Combien de départements pourront voter? Où se réuniront les députés? A Tours? Mais comment feront, pour y venir, les députés de Paris? Où bien Paris ne sera-t-il pas représenté?

Autre chose : la France, en ce moment, est toute bouleversée; l'Est, le Nord, Paris, se sont repliés sur le centre, et tout à l'heure la Normandie et la Beauce peuvent descendre sur la Bretagne, le Poitou et le Bordelais. Comment voteront tous ces Français? ou bien ne voteront-ils pas?

Les Français sous les drapeaux voteront, dit le décret de convocation. Et, en effet, s'ils n'avaient pas dû voter, à qui donc serait restée la parole, c'est-à-dire le bulletin? Aux vieillards, aux trembleurs, aux infirmes, aux réfractaires à l'appel du patriotisme, qui sont restés dans leurs provinces. Ils voteront donc, mais c'est plus facile à décréter qu'à réaliser. Comment fera-t-on pour recueillir, trier et dépouiller les votes? Pour un plébiscite, quand il n'y a qu'un OUI ou un NON à inscrire sur le bulletin, il importe peu où vote le citoyen; mais pour une élection de députés au scrutin de liste, c'est tout autre chose.

Et puis, ouvrir le scrutin en ce moment, c'est-à-dire appeler les partis à la lutte, n'est-ce pas un parti dangereux qui va jeter le trouble dans le pays en le détournant de la défense pour le lancer dans la politique?

Telles sont, en résumé, les principales objections que rencontre, un peu de tous côtés, le décret de la délégation gouvernementale. On n'en saurait assurément contester la justesse, et, précisément pour ce motif, il n'est pas possible que des hommes de sens et d'expérience comme M. Crémieux, M. Glais-Bizoin, M. Laurier, n'en aient pas été frappés les premiers. Pour ne point en être arrêtés, il a fallu apparemment qu'ils eussent des raisons graves de ne point maintenir l'ajournement des élections à des temps meilleurs, ainsi que le gouvernement l'avait décrété à la suite de la rupture des pourparlers de Ferrières. Ces raisons nous sont inconnues et nous ne prétendons pas chercher à les pénétrer, mais quelles qu'elles soient, la mesure tant critiquée à Tours et dans le reste de la France ne nous semble pas constituer la faute grave dont on parle. Tout au contraire, à bien considérer tout ce qui se passe, nous trouvons qu'elle n'est pas seulement utile, mais qu'elle est presque indispensable, et qu'il n'y en a pas de plus efficace peut-être à opposer aux intrigues et aux conspirations bonapartistes qui se trament hors de France et qui ne sont vraisemblablement pas sans avoir des ramifications à l'intérieur.

Il ne faut pas oublier qu'il est un point sur lequel les meneurs impérialistes se rencontrent absolument avec les gouvernements allemands représentés par M. de Bismark. Pour eux, comme pour le chancelier fédéral, il n'y a de légal en France, en ce moment, que ce qui a été ren-

versé le 4 septembre, c'est-à-dire la régence, s'appuyant sur le Sénat et sur le Corps législatif dont le gouvernement de la défense nationale a prononcé la dissolution. S'ils arrivaient jamais, ainsi qu'ils en témoignent hautement l'espérance à réunir sur quelque point du pays un nombre suffisant de membres de ces deux assemblées dont ils prétendent que le mandat subsiste toujours, est-ce qu'il n'y aurait pas à un danger? Qui peut savoir si M. de Bismark ne se hâterait pas de mettre la chose à profit pour traiter avec le seul pouvoir qu'il veuille reconnaître, la régence, et pour obtenir de prétendus représentants de la nation, qui n'auraient certes rien à lui refuser, la ratification des arrangements conclus?

Or, ce qu'on pourrait faire dans l'état actuel des choses, on ne le pourrait plus une fois que par de nouvelles élections la France, ou une grande partie de la France, aurait manifesté sa volonté et choisi de nouveaux mandataires. Dût l'Assemblée constituante ne pouvoir point se réunir, les élections auront au moins pour effet de destituer authentiquement de tout mandat les ci-devant députés de l'empire dont le suffrage universel fera justice, de façon que personne, ni en France, ni ailleurs, n'aura plus le moindre prétexte pour considérer comme la représentation légale de la France une assemblée dans laquelle ils iraient siéger et dont ils composeraient la grande majorité, si elle parvenait à se réunir.

N'eussent-elles que ce résultat, que les élections nous paraîtraient par conséquent parfaitement justifiées, et si le décret qui ordonne d'y procéder est une faute, c'est bien le cas, cette fois, de dire : felix culpa.

(Indépendance Belge).

Il faut organiser.

Véritablement, il s'en va grand temps qu'une impulsion énergique soit donnée aux affaires de la guerre, et que l'organisation soit telle qu'on puisse à un moment donné, jeter dans une ville ou au secours d'un corps d'armée trop faible de nouvelles forces solides et mobiles à la fois.

Notre correspondant de Tours nous fait espérer que cette impulsion va enfin être donnée, et pour preuve il nous assure que le général Bourbaki va prendre le commandement en chef de l'armée de la Loire, et que le général Palikao va présider à l'organisation de cette armée.

Ce choix paraît indiquer que M. Gambetta rompt en visière à la tradition républicaine, qui veut qu'un citoyen armé d'un fusil soit un soldat en état de tenir la campagne contre des armées régulières manœuvrant stratégiquement, et que les levées en masse forment des colonnes plus sûres, plus solides que l'armée régulière la mieux disciplinée.

L'héroïsme le plus ardent viendra toujours se briser inutilement contre la force combinée mécaniquement par l'effet de la discipline.

Nous félicitons hautement M. Gambetta d'avoir pris ces déterminations.

Nous y sentons l'influence bienfaisante de l'élève du maréchal Bugeaud, de Trochu.

Organisez, disciplinez les forces du pays, c'est là l'unique préoccupation d'un gouvernement qui veut que ses actes soient en conformité avec la mission qu'il a acceptée et le nom qu'il s'est donné : M. Gambetta l'a compris. Il passe du coup à l'application. Il ne se croit pas, si intelligent et si actif qu'il soit, un général ac-

compli; il s'entoure de ceux qu'une longue pratique et des actes d'énergie et de vigueur ont mis en vue.

Il s'éclaire de leurs lumières, sans s'arrêter à la nature de leurs opinions. C'est la preuve bien évidente qu'il n'y a aujourd'hui qu'un seul parti en France, le parti de la patrie; qu'un seul mot d'ordre, la défense nationale; qu'un seul objectif, le Prussien, le Prussien!

(La Province).

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

On lit dans le Bund de Berne, du 9 octobre :

Tous les avis qui nous arrivent depuis plusieurs jours du camp Prussien devant Paris constatent ces trois faits :

- 1° L'énorme activité de la défense française; 2° Le service extraordinairement bon de l'artillerie française. 3° Enfin un manque sérieux d'approvisionnement dans l'armée assiégée en même temps qu'un fort désir de paix parmi les troupes allemandes.

La victoire française du 7, sous les murs de Paris, paraît se confirmer. Les journaux la publient, revêtue de la signature de M. Laurier, directeur général du ministère de l'intérieur.

Londres, 11 octobre.

Les détails abondent sur les combats livrés par Bazaine aux Prussiens, les 7 et 8 octobre.

Le maréchal Bazaine n'a jamais, autant que dans ces journées, montré à l'ennemi tout le mal qu'il peut lui faire.

Le quartier général prussien s'est positivement retiré de Courcelles à Hery, dans la crainte d'être coupé par Bazaine.

Toutes les premières lignes des Prussiens ont été perdues, et ce ne sont pas deux régiments, comme dit le Times, mais cinq régiments de landwehr qui ont été taillés en pièces.

Bazaine n'avait pas pour but de se frayer un chemin vers Thionville et Luxembourg. Pour se dégager il lui faut le secours d'une armée française arrivant de Lyon ou d'ailleurs.

Bazaine poursuit, présentement, son plan d'extermination successive et partielle de l'armée prussienne.

Lille, 12 octobre.

Le général Bourbaki a traversé Lille se rendant à Tours.

Amiens, 12 octobre.

L'ennemi a occupé Breteuil après une vive résistance. Amiens est prêt à recevoir énergiquement l'ennemi. La garde nationale est résolue à faire son devoir.

Tours, 12 octobre soir.

Le gouvernement fait démentir un bruit d'après lequel il songerait à demander ses services au comte de Palikao. « Il n'y a, dit la note officielle, rien absolument de fondé dans ces rumeurs, dont l'in vraisemblance flagrante devrait suffire à faire justice. »

Tours, 13 octobre, 8 h. 50 m. du soir.

Officiel. — Un décret du 13 ordonne : 1° que les lois qui régissent les nominations et l'avancement dans l'armée seront suspendues pendant la durée de la guerre; 2° que les grades militaires pourront être conférés aux personnes n'apparte-

nant pas à l'armée ; mais ces grades ne leur resteront pas acquis après la guerre, s'ils ne sont pas justifiés par une action d'état ou d'importants services.

Un autre décret ordonne que toutes les armes et munitions de guerre d'origine étrangère pourront être requises à leur arrivée en France. L'administration en déterminera la valeur et en prendra possession contre un récépissé et en donnant un titre de remboursement.

Une dépêche d'Epinal, du 12 octobre, au soir annonce la prise de la ville par les Prussiens. La garde nationale a résisté, mais elle a été obligée de se replier sur Sertigny, cédant à une force supérieure et à l'artillerie ennemie. Les francs-tireurs qui se trouvaient en avant, avaient lâché prise sans avertir la ville.

Le plan de M. de Bismark.

On écrit de Londres à la France :

« Une nouvelle armée se forme en Prusse. Elle comprendra tous les hommes mariés ou non au-dessous de 50 ans. Il y a six semaines, un grand nombre de journaux annonçaient cette formation. Il n'en était pas question alors. Le décret n'est vieux que de quelques jours. Cette nouvelle force sera organisée et entrera en France dans les premiers jours de novembre.

« Tout d'abord, vous vous demandez pourquoi la Prusse, qui a déjà 700,000 soldats sur notre territoire sanglant, songe à y jeter encore 250,000 hommes. Je vais vous l'expliquer, puisque en France nous ignorons ce que sait et dit l'Europe tout entière.

« Le prince royal de Prusse, dont tout le monde a observé la tristesse lors de son arrivée à Versailles, a été pris d'un effroi immense en songeant à l'héritage de haine et de sang que lui laissera son père. Il a vu luire dans l'avenir le jour des représailles, quand la France relevée ira lui demander compte des larmes de ses femmes et du sang de ses fils. Si sa volonté eût pesé dans la balance autant que l'entêtement de M. de Bismark, c'est la paix que M. Jules Favre eût trouvée à Meaux ; mais l'archichancelier veut attacher à son nom le souvenir de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. C'est de deux provinces mutilées qu'il compte se faire un piédestal dans l'histoire. Et la continuation de la guerre fut décidée.

« Puis M. de Bismark croit avoir trouvé un moyen de sauver la Prusse du châtiement et de calmer les craintes de celui qui sera un jour son maître.

« Ce moyen le voici dans toute son horrible vérité.

« La nouvelle armée prussienne est destinée à l'invasion du sud.

« La Prusse foulera du pied tout le territoire français. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, elle ne laissera que la ruine et la famine.

« Il faut bien le comprendre : aucun département n'est à l'abri des uhlands ou des hussards prussiens. Avilir, ruiner, incendier, affamer la France tout entière ; n'y laisser ni une livre de pain, ni une arme ; ne nous rendre le sol qu'après l'avoir couvert de cadavres, de façon à ce qu'il nous faille un siècle pour panser nos blessures... voilà toute la politique du comte de Bismark.

« Dans un siècle il croit que nous aurons oublié.

« Vous voyez comme c'est simple. »

En présence d'un tel acharnement l'inertie passive est désastreuse. Il faut partout lutter et résister. La résistance commune, c'est le salut. Comme nous le disions avant-hier, un des moyens de résistance les plus efficaces, c'est la guerre de partisans, c'est le vide absolu fait autour de l'ennemi. On ne saurait donc trop instamment recommander aux habitants de nos campagnes de ne rien laisser à l'ennemi.

Pour cela il est indispensable qu'ils se débarrassent sans retard de leur bétail et de leurs approvisionnements de toute nature. Car ne nous lassons pas de le répéter, il faut

avant tout, empêcher l'ennemi de se ravitailler. Que si nos paysans s'obstinaient à ne pas vouloir comprendre leur véritable intérêt, nous n'hésitons pas à dire qu'il sera indispensable de leur forcer la main. L'état devra exécuter alors ce que les particuliers n'auront pas voulu faire eux-mêmes. Des ordres formels devront être donnés pour qu'on achète le bétail aux paysans contre des bons départementaux, ou des bons d'état. Au besoin des comités d'action pourraient être investis de cette mission de l'accomplissement de laquelle dépend la salut de la patrie. L. L.

La situation de Paris.

M. Gambetta nous a apporté, avec le Journal officiel jusqu'au 7 octobre, de nombreux renseignements personnels sur la situation de Paris.

D'après lui le caractère spécial de la physiologie de Paris pendant ces derniers jours, était une impatience fébrile d'avoir des nouvelles des départements, c'est à peine si l'on avait appris par un pigeon voyageur la capitulation de Strasbourg !

Chaque jour on s'attend à voir arriver l'armée de la Loire, on prête l'oreille pour entendre le canon de secours tonner sur les derrières de l'armée ennemie. Hélas ! nous savons si cette légitime attente est à la veille d'être justifiée !

Au moins, l'impatience de Paris de recevoir des nouvelles va pouvoir être satisfaite. Un inventeur ingénieux vient de trouver le moyen, par la photographie microscopique, d'envoyer, à l'aide de pigeons voyageurs, une quantité considérable de documents imprimés. Grâce à cette heureuse idée, un pigeon pourra porter à peu près la valeur d'un volume !

Aucun fait d'arme important ne s'était produit pendant ces dernières journées autour de la capitale.

Quand à la situation intérieure de Paris, elle est très complètement exposée dans la proclamation de M. Gambetta, qui a été mise en vente à dix heures du soir et que tout le monde s'arrachait.

Nous avons appris avec bonheur que Paris avait encore plus de quatre mois de vivres.

Proclamation du G^r Ubrich.

Voici la proclamation par laquelle le général Ubrich a fait connaître aux habitants de Strasbourg la capitulation de la ville :

Habitants de Strasbourg !

Comme je me suis aperçu aujourd'hui que la défense de la forteresse de Strasbourg n'est plus possible et comme le conseil de défense a partagé mon opinion, j'ai été obligé de recourir à la lamentable nécessité d'entrer en négociations avec le commandant de l'armée assiégeante.

« Votre mâle attitude pendant ces longues et pénibles épreuves m'a mis à même de retarder la chute de votre ville autant que possible ; l'honneur des citoyens, des soldats est, Dieu merci, sans tâche. Des remerciements vous sont dus aussi, à vous préfet du Bas-Rhin et autorités municipales, qui, par votre activité, votre unanimité, m'avez prêté un si précieux concours et avez su secourir la malheureuse population et maintenir ses liens avec notre patrie commune.

Merci, à vous aussi, officiers et soldats ! Et à vous particulièrement, membres de mon conseil de défense, qui avez toujours été si unis, si énergiques, si dévoués à la grande tâche que nous avions à accomplir, qui m'avez soutenu dans les moments d'hésitation, conséquence de la lourde responsabilité qui pesait sur moi et du spectacle des misères publiques qui m'entouraient.

Merci à vous, représentants de nos forces maritimes, qui avez fait oublier votre petit nombre par la grandeur de vos actions.

Enfin, merci à vous, enfants de l'Alsace ; à vous, gardes nationaux mobiles ; à vous francs-tireurs et compagnies de volontaires ; à vous, artilleurs de la garde nationale, qui avez si noblement payé votre tribut de sang à la grande cause qui est perdue aujourd'hui ; et à vous,

employés de la douane, qui avez aussi donné des preuves de courage et de dévouement. Je dois les mêmes remerciements à l'intendance pour le zèle avec lequel elle a su satisfaire aux demandes d'une position difficile sous le rapport des approvisionnements, comme sous celui du service des hôpitaux.

Comment pourrais-je trouver le langage propre à exprimer mes sentiments à l'égard des services des chirurgiens civils et militaires qui se sont dévoués au soin de nos blessés et de nos malades, et des services de ces nobles jeunes gens de l'Ecole de médecine qui se sont chargés avec tant d'enthousiasme des postes dangereux des ambulances dans les ouvrages avancés et aux postes ?

Comment pourrai-je remercier suffisamment les personnes charitables, les autorités ecclésiastiques et publiques qui ont ouvert leurs maisons aux blessés, leur ont prodigué tant d'égards et en ont arraché un si grand nombre à la mort ? Jusqu'à mon dernier jour je garderai le souvenir de deux derniers mois et le sentiment de reconnaissance et d'admiration que vous avez fait naître en moi ne s'éteindra qu'avec la vie. Quant à vous, souvenez-vous sans amertume de votre vieux général, qui se serait estimé très heureux s'il avait pu vous épargner les souffrances et les dangers que vous avez éprouvés, mais qui a été forcé de fermer son cœur à ses sentiments dans l'intérêt du devoir qu'il avait à remplir envers le pays qui porte aujourd'hui le deuil de ses enfants. Fermons, si nous le pouvons, les yeux sur le triste et douloureux présent, et tournons nos regards vers l'avenir : là, nous trouverons encore la consolation des infortunes — l'espérance.

Vive la France ! jamais !
Donné au quartier général, le 27 septembre 1870.

Le lendemain le maire publia également une proclamation, dans laquelle il expliquait que la reddition était inévitable, par suite de deux brèches opérées par l'ennemi, et de la menace d'un assaut, qui ne pouvait manquer d'occasionner des pertes terribles. « Le général, dit-il, a voulu sauver Strasbourg du paiement d'une rançon de guerre et lui assurer un traitement moins rigoureux. C'est pourquoi il exhortait les habitants à s'abstenir de toute démonstration hostile envers l'ennemi, attendu que le moindre acte d'hostilité entraînerait de sévères représailles contre la population toute entière. Les lois de la guerre portent que toute maison d'où une arme serait déchargée doit être démolie, et ses habitants fusillés. » Que chacun, ajoute le maire, se le rappelle, et s'il y a parmi vous des gens qui pourraient oublier ce qu'ils doivent à leurs concitoyens, en songeant à d'inutiles tentatives de résistance, empêchez-les d'agir. Si l'heure de la résistance est passée, acceptons ce qui est inévitable. »

Chronique locale

Le transfèrement de la délégation du gouvernement provisoire est résolu.

On hésite entre Bordeaux, Toulouse et Brest.

On annonce que la maréchale Canrobert, qui était venue à Versailles pour demander au roi Guillaume l'autorisation de rejoindre son mari à Metz, a vu sa demande repoussée.

PROCLAMATION

Du Préfet aux habitants du département.

MES CHERS CONCITOYENS,
Deux fois le Gouvernement a ordonné les élections, deux fois il les a ajournées. C'est par une idée très-honorable qu'il les ordonnait ; il avait hâte de déposer son pouvoir entre les mains de nos députés ; c'est par nécessité qu'il les a ajournées. Vingt départements occupés par l'ennemi, et Paris même, c'est-à-dire la partie la plus méritante du pays en ce moment n'auraient pas pu envoyer leurs représentants à l'Assemblée. Je sais que certaines gens qui souffrent de

l'état actuel des affaires, vont disant « Maintenant que l'empereur n'est plus là, les denrées ne se vendront plus. » Ceux-là ignorent qu'il ne dépend pas d'un homme, fût-il empereur, que les denrées se vendent ou ne se vendent pas. Ils s'imaginent sans doute que l'ex-empereur achetait leurs denrées avec l'argent de sa cassette, ou les faisait acheter par ses affidés et amis. Non ! si les denrées se vendaient, cela tenait à des causes nombreuses ; ces causes, suspendues en ce moment par la guerre, recommenceront d'agir aussitôt la paix conclue. Aujourd'hui, au point où en sont les arts, les métiers, les sciences, aujourd'hui, avec les routes et les chemins de fer, pour que les denrées se vendent, pour que l'aisance se répande et croisse chaque jour, il suffit qu'il n'y ait pas de guerre à l'extérieur, pas de troubles à l'intérieur, que les impôts soient raisonnables, et que les commerçants, les industriels aient assez confiance pour conclure des marchés à terme. Est-ce l'ex-empereur qui a créé ces arts, qui a inventé ces sciences ? Est-ce son argent, ou le vôtre, qui a servi à faire tant de routes nouvelles ? Est-ce à lui qu'on doit les chemins de fer, qui ont eu tant d'efficacité pour la prospérité de notre pays ? Il n'y a qu'une chose qu'on puisse sûrement attribuer à l'ex-empereur, c'est la guerre actuelle, ou plutôt, ce sont les guerres que nous avons eues sous son règne. Voilà sa part, voilà son œuvre, voilà ce qu'il a fait pour votre bien-être. Si à la place de l'ex-empereur, vous aviez eu un gouvernement pacifique, modéré, honnête, je vous réponds que la prospérité causée par l'état avancé des sciences et des arts, aurait été plus grande : le bien-être aurait été encore plus général et plus répandu. Quand la guerre présente sera finie, quand on pourra, de toutes parts, se remettre à l'ouvrage, vous vous apercevrez bientôt que c'est la paix, l'ordre, le travail du peuple, c'est-à-dire votre travail, qui font, avec ou sans empereur, la fortune du pays.

Pourquoi, vous qui fabriquez tous les objets utiles, vous qui faites venir tous les fruits de la terre, vous qui créez la richesse, voulez-vous toujours attribuer à des rois, à des empereurs, le mérite de votre propre ouvrage ? Les rois, les empereurs ne sont bon qu'à dépenser de l'argent, à parader, à livrer bataille. Sans doute, il y a des hommes qui coopèrent plus que les autres au bien-être général ; mais ces hommes ne sont ni des rois ni des empereurs : ce sont des savants, des artisans, des laborieux, doués de génie. Ceux-là, vous ne les connaissez pas, hélas ! Vous ne vous désolerez pas quand ils meurent ou cessent de travailler. Vous ne savez pas même le nom de celui qui construisit la première locomotive.

Mais, enfin, le bien être n'est pas tout ; et il y a des choses qui doivent passer avant, Si à l'heure présente, au moment où l'ennemi pille et tue nos concitoyens, nos frères, nous ne pensions qu'à nous lamenter sur nos aises perdues, nous ne serions pas des hommes nous ne serions pas un peuple. Les peuples voisins diraient que nous sommes des corps sans âme ! ils diraient que nous n'avons plus de cœur, si ce n'est dans la bourse et dans le coffre-fort. Non, jamais nous ne mériterons le mépris des étrangers. Nous imiterons plutôt les gens de St.-Quentin.

Savez-vous ce qu'ont fait les gens de St.-Quentin ? Leur ville est une ville ouverte, sans remparts ni fortifications. Un de ces jours derniers, les Prussiens insolemment leur ont annoncé leur visite ; eux sans se décourager, ont élevé aussitôt des barricades dans leurs rues, devant ces barricades ils ont creusé des fossés, puis ils se sont tous mis derrière, bien résolus. Les Prussiens sont venus et ils ont trouvé à qui parler. Tout un jour, ouvriers, paysans, bourgeois se sont battus comme de vieux soldats ; et les Prussiens s'en sont retournés avec leur courte honte. Vivent les gens de St.-Quentin ! Ceux-là pourront, à la paix, chercher et prendre leur aise en conscience ; ils auront commencé par le bien gagner.

Notez que les gens de St.-Quentin n'ont pas perdu plus de dix hommes, tant il est vrai

qu'il y a toujours profit à se conduire bravement.

Cahors, le 14 octobre 1870.

Le préfet du Lot,
F. DE FLAUJAC.

Il est arrivé hier soir, à Cahors, environ 800 toulousains, conscrits de la classe de 1870. L'attitude de ces jeunes gens était admirable. Non, lorsqu'on voit tant d'élan et surtout tant de patriotisme, on ne peut s'arrêter à l'idée de voir la France vaincue.

On prévient MM. les pensionnaires ecclésiastiques que le trimestre de leur pension, échu le premier octobre 1870, est payé comme à l'ordinaire, à la caisse du Trésorier-Payeur général du Lot.

Pour la chronique locale : A. Layton.

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant Monsieur le Maire de la commune de Floressas, le sieur Rouquié (Pierre), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire numéro 5, de Floressas au Boulvé.

SAVOIR :

9 ares 80 centiares de terre, moyennant la somme de neuf cent cinquante-quatre francs, ci..... 954 »

Cahors, le treize octobre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot,

Signé : DE FLAUJAC.

PRÉFECTURE DU LOT

Arrondissement de Cahors.

Commune de Floressas.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte, passé devant M. le Maire de la commune de Floressas le sieur Loussert (Jean), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire n° 51, de Floressas au Boulvé.

SAVOIR :

44 ares 30 c. de terre, moyennant la somme de sept cent soixante-quatorze francs ci..... 774 »

Cahors, le treize octobre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot,

F. DE FLAUJAC.

Pour tous les extraits et articles non signés, A. Layton

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

THÉORIE

du Garde national sédentaire et mobile,

contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston. 4 fort volume in-32 cartonné. » 75 c.

Le même ouvrage par la poste (franco). » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FBUX CROISÉS. » 75 c.

ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Cartes des dix-sept départements envahis et menacés par les Prussiens. » 5 »

LIVRES CLASSIQUES POUR L'ANNÉE 1870-71.

Certifié par l'imprimeur-Gérant soussigné.
Cahors, le 1870.

POUR 12 FRANCS

LE MIDI PITTORESQUE, admirable publication, des plus curieuses et des plus intéressantes, vrai monument de nos provinces méridionales, composé sur les lieux mêmes et coûtant seulement 6 fr. 50 centimes donne un

BEAU ET BON CHRONOMÈTRE BREVETÉ ET GARANTI

Cet instrument d'horlogerie, en métal d'aluminium imitant l'or dans la perfection, mais bien supérieur, comme usage et solidité, à cylindre, à boîtier très-épais, à verre double, repassé, réglé à la seconde et tout neuf, est la SEULE MONTRE, qu'il soit avantageux et prudent de porter sur soi à la guerre, à la chasse, en voyage et dans tous les travaux et exercices violents.

Pour recevoir ce CHRONOMÈTRE et le MIDI PITTORESQUE, de suite, franco et à domicile, envoyer 18 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste, à l'éditeur, L. G. VEDIE, à Toulouse.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
Le Maire,

AÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les gnatures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la STRÉTHINE LAHAUSSOIS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafon pharmacien.